

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 25 février 2026

Variole B (Mpox) : confirmation de deux nouveaux cas

L'ARS La Réunion confirme ce jour deux nouveaux cas de variole B (Mpox), portant à six le nombre total de cas recensés depuis le début de l'année.

Le 5^{ème} cas concerne une personne contact à risque du second cas importé, confirmé le 9 février.

Pour le 6^{ème} cas, aucune notion de voyage récent dans des pays où la variole B circule et aucun lien épidémiologique avec les cas précédemment identifiés n'a pu être établi.

Les équipes de l'ARS et de Santé publique France intensifient le contact-tracing pour identifier l'ensemble des cas contact afin de leur proposer un accompagnement, un suivi médical et une recommandation systématique à la vaccination réactive. Cette proposition d'une vaccination réactive est adaptée au cas par cas, en coordination avec le médecin traitant et l'infectiologue hospitalier des centres de vaccination.

Qu'est-ce que la variole b (mpox) ?

La variole B (mpox) est une maladie infectieuse qui se manifeste principalement par une éruption cutanée, pouvant toucher le visage, la région ano-génitale, les paumes des mains et les plantes des pieds. Les lésions peuvent également s'étendre à l'ensemble du corps et aux muqueuses, et sont parfois accompagnées de démangeaisons.

L'éruption peut être précédée ou accompagnée d'une fièvre, de maux de tête, de courbatures ou de ganglions.

La variole B se transmet principalement lors de contacts étroits, notamment via :

- les lésions cutanées d'une personne malade, les objets contaminés (linge, literie, vaisselle)
- des rapports sexuels, même avec préservatif.

La transmission par gouttelettes (salives, éternuements, postillons) est très marginale et nécessite un contact en face à face prolongé et sans masque.

La maladie évolue généralement favorablement et dure le plus souvent entre 2 et 3 semaines.

La personne est contagieuse dès l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à la cicatrisation complète des lésions cutanées. La période d'isolement recommandée est de 3 semaines, afin d'éviter toute contamination de l'entourage.

Les mesures recommandées à la population

Conformément aux recommandations nationales, l'ARS rappelle l'importance :

- **de l'isolement strict de toute personne malade** jusqu'à cicatrisation complète des lésions ;

- **du respect des gestes barrières**, notamment l'hygiène rigoureuse des mains et l'absence de contact rapproché avec des personnes malades ;
- **du port du masque pour la personne contagieuse** en présence d'autres personnes et du port de gants en cas de lésions sur les mains ;
- **de la vaccination réactive** des personnes contacts à risque, **idéalement dans les 4 jours suivant l'exposition** (et jusqu'à 14 jours).

La vaccination s'adresse également à certains publics en préventif, qu'ils soient ou non personnes contacts de malades :

- **personnes exposées au virus** (hommes ou femmes à partenaires sexuels multiples, professionnels des lieux de consommation sexuelle, travailleurs ou travailleuses du sexe, conjoint ou conjointe de personnes à haut risque d'exposition au virus),
- **personnes ayant prévu de voyager dans un pays où la maladie circule** (voyageurs avec pratiques sexuelles à risque, personnes immunodéprimées, soignants, personnes originaires des pays concernés résidant en France et retournant au pays).

La vaccination est fortement recommandée. Les vaccinations sont réalisées **sur rendez-vous** dans les trois centres de vaccination de l'île (centres de vaccination internationales du CHU Nord et Sud, CEGIDD Ouest).

Il est rappelé que **toute personne présentant des symptômes évocateurs** (éruption cutanée, ulcérations, fièvre, ganglions...), notamment les voyageurs de retour de Madagascar ou d'une zone de circulation active du virus, doit :

- **contacter rapidement son médecin ou le SAMU-Centre 15,**
- **s'isoler immédiatement** en attendant un avis médical.

>> Retrouvez plus d'informations :

- **les modalités de vaccination sur le site internet de l'ARS :**
[Variole B \(mpox\) : lancement de la campagne de vaccination à La Réunion](#)
- **la Foire aux questions sur le site du ministère de la Santé :**
[Foire aux questions du ministère de la Santé](#)

Informations et conseils

Un dispositif d'écoute « Mpox Info Service » est accessible :

0 801 90 80 69 (appel gratuit, anonyme et confidentiel)
de 11h à 1h du matin, tous les jours

ou RDV sur le site internet [Mpox Info service](#)



Contact presse :
Service Communication ARS LA REUNION
0692 65 48 66 - ars-reunion-communication@ars.sante.fr